



Sainte-Croix

# Info Village

Juin 2017

## Rappel

Mineurs, ados et adultes sont invités à participer à la réunion publique (sur les stupéfiants et les écrans), animée par le Lieutenant PERRIN, Commandant la B.T.A. de Montluel, le jeudi 22 juin à 19 heures, dans la salle polyvalente.

## Le département de l'Ain est placé en vigilance sécheresse

Le déficit pluviométrique, depuis septembre 2016, est de l'ordre de 40 %. A ce jour, les débits des cours d'eau se rapprochent des seuils de vigilance. Les eaux souterraines ne se sont pas rechargées comme attendu. La tendance, depuis plusieurs mois, est à la baisse. Aussi, les nappes de l'ensemble des masses d'eau du département sont à un niveau inférieur au seuil de vigilance.

Pour toutes ces raisons, un arrêté préfectoral place le département de l'Ain en situation de vigilance sécheresse. Cette situation ne se traduit pas, à ce stade, par des restrictions particulières sur les usages de l'eau mais doit inciter chacun à une gestion la plus économe possible de la ressource.

Il est demandé à chacun d'économiser sa consommation d'eau, que ce soit à partir des prélèvements dans les cours d'eau, dans les nappes ou à partir des réseaux de distribution d'eau publics.

Chaque citoyen se doit d'être vigilant et de faire preuve de civisme pour éviter de porter atteinte à la ressource en eau, bien précieux pour tous les usagers.

## Lutte contre le frelon asiatique

Aujourd'hui, il est présent sur la quasi-totalité du territoire français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

Un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal, a été mis en place et décliné au niveau départemental.

Aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte consiste principalement à repérer et détruire les nids. Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations.

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à contacter le G.D.S. 01 : 04.74.45.56.56 – [fdgdon01@ma01.fr](mailto:fdgdon01@ma01.fr)

